



Cour
Pénale
Internationale
International
Criminal
Court

Le Greffe
The Registry

ANNEX 3

Public

Undertaking of Counsel

Article 5 of the Code of Professional Conduct for counsel

**Engagement du conseil**

comme exigé par l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils

Nom du conseil : Me Stéphane Bourgon A.D.E.

Je déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment, promptement et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Fait à Montréal, (Québec), Canada

Date: 14 août 2014

Signature du conseil

Pour le Greffier